

Monabanq soutient SOS Villages d'Enfants

Villeneuve d'Ascq, le 4 septembre 2019

Depuis ce matin, tous les nouveaux clients de Monabanq, qui souhaitent ouvrir un compte bancaire, ont le choix entre garder le bénéfice de leur offre de bienvenue ou le laisser à l'association SOS Villages d'Enfants.

► En quoi consiste l'opération Monabanq – SOS Villages d'Enfants

Lors de l'ouverture de son compte chez Monabanq, chaque futur client a le choix entre garder le bénéfice de son offre de bienvenue ou le laisser à SOS Villages d'Enfants. Ainsi, chaque fois qu'un nouveau client ouvre un compte bancaire chez Monabanq, l'association SOS Villages d'Enfants pourrait récolter jusqu'à 120 euros.

► Monabanq : un partenariat et une preuve de plus à sa signature de marque

Première banque en ligne accessible sans condition de revenus, Monabanq signe « les gens avant l'argent » depuis 2015 et place, au quotidien, l'humain au cœur de la banque. Monabanq a noué ce partenariat car elle partage et défend des valeurs communes avec SOS Villages d'enfants à savoir l'intégration des jeunes enfants dans la société en luttant contre toutes les formes d'exclusion. En France, tous les enfants ont des droits : vivre dans une famille aimante, dans un environnement sain et sûr et de bénéficier d'une éducation. Ce soutien viendra alimenter plusieurs projets dans les villages d'enfants SOS en France, comme par exemple la création d'une bibliothèque, la construction de maisons pour préserver les fratries, l'accompagnement de jeunes majeurs vers l'autonomie, la création d'espace d'accueil d'urgences, ou encore l'aménagement d'une chambre d'enfant.

► Les salariés de Monabanq bâtisseurs de cette nouvelle preuve

Monabanq se félicite également que ce partenariat a été imaginé et conçu par ses salariés eux-mêmes. « **A l'occasion de plusieurs ateliers, les collaborateurs ont pu échanger sur leurs envies avant d'initier l'élan de ce projet dont nous sommes fiers** », se félicite Alain Colin, Directeur Général de Monabanq. « **Avec nos valeurs communes, nous sommes sensibles à la cause défendue par SOS Villages d'Enfants depuis plus de 60 ans. Grâce à ce soutien en faveur de l'association SOS Villages d'Enfants, Monabanq réaffirme non seulement sa volonté de faire passer les gens avant l'argent mais aussi son engagement contre l'exclusion** ».

Un soutien venu d'une banque en ligne dont se réjouit également Isabelle Moret, Directrice Générale de l'association SOS Villages d'Enfants : « **Chaque enfant, accueilli dans un village d'enfants SOS, se construit avec une précieuse confiance en lui-même et en son avenir grâce à chaque soutien. C'est pourquoi, nous fondons de grands espoirs sur ce partenariat avec Monabanq et ses clients, et adressons à tous, au nom de tous les enfants, nos plus sincères remerciements** ».

► **Une opération visible en télévision dès le 8 septembre**

En soutien de ce partenariat et afin d'augmenter la visibilité de l'association SOS Villages d'Enfants, Monabanq a adapté son dispositif de communication. Visible déjà sur le site Monabanq.com, l'opération Monabanq – SOS Villages d'Enfants bénéficiera d'un relai médiat complet (campagne TV et digital), à partir du dimanche 8 septembre.

***A propos de Monabanq** : créée en octobre 2006, Monabanq propose aux particuliers une gamme complète de produits et de services bancaires et d'assurances (comptes bancaires, crédits, épargne et assurance-vie, assurances, bourse). Son service client est basé au siège, à Villeneuve d'Ascq, dans les Hauts-de-France. Première banque en ligne accessible sans condition de revenus, elle signe « Les gens avant l'argent » depuis 2015 et a remporté le concours « Elu Service Client de l'Année » en 2017 et 2018. Monabanq est une filiale du Groupe Cofidis Participations qui est détenu majoritairement par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.*

***A propos de SOS Villages d'Enfants** : Depuis plus de 60 ans, SOS Villages d'Enfants a pour mission de prendre en charge des fratries sans soutien parental ou en risque de le perdre, en France et dans le monde. Son objectif est de permettre à chaque enfant d'avoir une vie de famille, en accueillant des frères et sœurs sans soutien parental dans ses villages d'enfants SOS ou en renforçant la famille à l'aide de programmes de prévention de l'abandon, en conformité avec les résolutions de l'ONU de novembre 2009. SOS Villages d'Enfants France accueille plus de 900 enfants et jeunes adultes dans ses 17 villages d'enfants SOS et ses 3 établissements associés.*

Contact presse :

Franck Seguin 03 20 18 94 34 / franck.seguin@monabanq.com